



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL  
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL  
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL  
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



## Centre Régional AGRHYMET

### AVIS DE RECRUTEMENT

*Les candidatures féminines sont vivement encouragées* *salico*

**TITRE DU POSTE :** Spécialiste en Violence Basée sur le Genre (VBG)

- **Lieu d'affectation :** Centre Régional AGRHYMET (CRA), Niamey, Niger
- **Durée du contrat :** Durée du projet avec six (6) mois d'essai
- **Type de recrutement :** Consultant
- **Classement catégorie salariale :** P5
- **Date limite de candidature :** 11 novembre 2022

#### 1- Contexte

Le dialogue des dirigeants africains, tenu à Kigali en août 2019, sur la sécurité alimentaire (AFSLD) a défini une vision d'un système alimentaire africain plus résilient. Pour contribuer à faire de cette vision une réalité, la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF) ont lancé un programme sur la résilience des systèmes alimentaires (« West Africa Food System Resilience Program [FSRP]») dans le cadre du changement climatique en Afrique de l'Ouest sous la facilitation financière de la Banque mondiale.

L'objectif de développement du FSRP est d'augmenter la préparation contre l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs des systèmes alimentaires, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones ciblées du programme.

Le programme financera des investissements dans trois domaines thématiques qui se renforcent mutuellement : (1) Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires ; (2) Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du

système alimentaire (gestion durable des terres et des bassins versants, approches agro écologiques, etc.); et (3) Intégration du marché et commerce (développement de la chaîne de valeur des aliments de base régionaux).

Les Normes applicables à la mise en œuvre de cette composante au niveau régional sont : (i) le cadre de gestion environnementale et social (CGES); (ii) le plan d'engagement environnemental et social (PEES); (iii) les procédures de gestion de la main d'œuvre (PGMO); le plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP).

Dans le cadre de l'exécution du FSRP, le CILSS AGRHYMET en collaboration avec la CEDEAO et le CORAF prévoit le recrutement d'un Spécialiste en Spécialiste en Violence Basée Sur Le Genre pour appuyer les unités de gestion du programme FSRP, y compris du CILSS AGRHYMET, de la CEDEAO et du CORAF. Les présents termes de référence sont proposés à cette fin.

Sous l'autorité du Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET et la supervision du Gestionnaire du projet, le Spécialiste en violence basée sur le genre aura la responsabilité de l'application des exigences en matière de violence basée sur le genre, exploitation et abus sexuels, harcèlement sexuel dans l'exécution du projet et en conformité avec les dispositions préconisées dans les documents de sauvegarde sociale (PEES, PGMO, CPRP, et PMPP) préparés. Il travaillera en étroite collaboration avec les autres spécialistes du projet, principalement avec le spécialiste en sauvegarde environnementale et le spécialiste en développement social et avec les structures partenaires de mise en œuvre du projet. Il/elle sera chargé(e) de veiller à la prise en compte des risques basés sur la VBG, EAS et HS dans le contexte du Projet ainsi que les mesures de mitigation.

En plus du CILSS AGRHYMET, le mandat du spécialiste portera sur toutes les organisations régionales participantes au FSRP, dont la CEDEAO, le CORAF notamment

## ***2- Mission du spécialiste***

Sous l'autorité du Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET et la supervision du Gestionnaire du projet, le Spécialiste en violence basée sur le genre aura la responsabilité de l'application des exigences en matière de violence basée sur le genre dans l'exécution du projet pour le CILSS AGRHYMET, le CORAF, et la CEDEAO et en conformité avec les

dispositions préconisées dans les documents de sauvegarde sociale (PGMO, CPRP, et PMPP) préparés par les organisations mentionnées ci-dessus. Il travaillera en étroite collaboration avec les autres spécialistes du projet, principalement avec le spécialiste en sauvegarde environnementale (engagé par la CEDEAO/ARAA et basé à Lomé) et le spécialiste en développement social (engagé par le CORAF et basé à Dakar) , et avec les structures partenaires de mise en œuvre du projet. Il/elle sera chargé(e) de veiller à la prise en compte des risques basés sur la VBG, EAS et HS dans le contexte du Projet ainsi que les mesures de mitigation.

### *Principales missions*

De façon spécifique, le/la spécialiste aura pour mission d'appuyer le CILSS AGRHYMET, la CEDEAO et le CORAF dans les domaines suivants :

- Veiller à ce que l'évaluation des risques d'exploitation et Abus Sexuel/Harcèlement Sexuel (EAS/HS) qui a été jugée comme faible (pour ce qui est des VBG/EAS/HS) pour les institutions régionales soit intégrée dans les évaluations du FSRP et et que les mesures d'atténuation conformes soient mises en place tout le long de la mise en œuvre du FSRP1 et FSRP2 ;
- Contribuer au suivi et à la validation des éléments VBG des documents de sauvegardes environnementale et sociale préparés dans le cadre du projet,
- Travailler avec le personnel du projet de chaque institution régionale, les points focaux du MGP pour chaque institution, les partenaires de mise en œuvre et les communautés pour accroître la sensibilisation sur la VBG/EAS/HS ;
- Collaborer avec les deux autres Spécialistes (environnemental et social recrutés au sein de la CEDEAO et du CORAF), dans le cadre de leurs activités ;
- Participer aux réunions périodiques de coordination entre les trois institutions régionales et, si nécessaire récolter les retours du personnel sur la mise en œuvre du MGP, pour pouvoir adapter le mécanisme en se servant des leçons apprises ;
- Mettre à jour et utiliser la cartographie des services de prise en charge médicale, juridique et psychosociale des VBG/EAS/HS existante déjà sur des projets financés par la Banque ainsi que le protocole de référencement et partage d'informations (dans chacun des pays abritant les institutions régionales).;

- Elaborer des codes de conduites avec des comportements interdits en matière de EAS/HS et des sanctions en cas de violation et veiller à sa signature par tout le personnel de projet pour chaque institution régionale ;
- Assurer pour chacune des institutions régionales, la mise en place et fonctionnalité d'un mécanisme de gestion de plaintes sensible aux EAS/HS (en identifiant les points d'entrée qui recevront les plaintes EAS/HS du personnel, les membres de l'équipe de conformité qui seront chargés de mener les enquêtes administratives en cas de EAS/HS , les canaux de dépôts de plaintes liées aux EAS/HS, développant les outils tels que les fiches spécifiques d'enregistrement de plaintes, les fiches de consentement, les registres de plaintes ...);
- Assurer le respect des principes directeurs concernant la confidentialité et la sécurité dans la collecte, le stockage, et le partage éthiques des données liées aux plaintes EAS/HS pour chacune des institutions régionales ;
- Renforcer les capacités des points focaux VBG du MGP (qui seront des points d'entrée dans la gestion quotidienne du MGP afin de recevoir les plaintes du personnel) en place pour chaque institution régionale, sur la gestion éthique des plaintes EAS/HS, le code de conduite ;
- Animer des séances de sensibilisation périodiques sur le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et sur le code de conduite pour le personnel de chacune des trois institutions régionales (CILSS, CEDEAO et CORAF) ;
- Proposer et concevoir des outils de sensibilisation pour la prévention des risques liés aux VBG/EAS/HS au niveau des communautés concernées, et à toutes les parties prenantes du projet) ;
- Mener des évaluations sur le terrain afin de déterminer les besoins et les lacunes en matière de prévention et de réponse à la VBG en lien avec le secteur agricole ;
- Appuyer le suivi des indicateurs relatifs au fonctionnement du MGP, notamment concernant le rapportage et le suivi des plaintes de EAS/HS liées au FSRP (ceci doit être fait tout en respectant le protocole de réponse aux cas de EAS/HS et les principes directeurs de gestion des cas de VBG) ;

### ***3- Qualifications, aptitudes et expériences requises***

Le Spécialiste en VBG/EAS/HS devra avoir les qualifications suivantes :

- Détenteur (-trice) d'un Diplôme de Bac+4 ou équivalent, en sciences sociales, en droit, en gestion des projets, ou toute autre discipline similaire ;
- Au moins cinq ans d'expérience dans la supervision des activités de prévention et lutte contre les VBG, l'expérience en matière de prévention et de réponse à l'EAS/HS sera une valeur ajoutée ;
- Avoir au moins trois ans d'expérience dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, l'égalité de sexe, les VBG, et/ou la santé de la reproduction, serait un atout ;
- Une excellente connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec le survivant (e)s de VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les EAS/HS ;
- Une bonne expérience des méthodes de collecte et d'analyse des données sur les VBG ;
- Des bonnes connaissances des politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale ;
- Une bonne connaissance de la législation nationale du Niger, du Nigeria, du Sénégal, voire sous régionale en matière de VBG ;
- Une excellente maîtrise du français et une bonne capacité de rédaction des rapports ;
- De solides compétences en anglais écrit et oral seraient un atout important
- Une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet et Intranet, etc.) ;
- La bonne connaissance des documents (PGMO, PMPP, PEES et CPR) du FSRP constituerait un atout

#### **Expériences spécifiques :**

- Avoir un diplôme de Bac+4 au moins, en sciences sociales idéalement ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans la supervision des activités de prévention et lutte contre les VBG, EAS/HS, dans des projets ou programme développement ; dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, l'égalité de sexe, les VBG, les EAS/HS.

## 1. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra contenir les pièces suivantes :

- ✓ Une lettre de motivation adressée au Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET et rappelant le titre du poste ;
- ✓ Un Curriculum Vitae actualisé et certifié sincère par le candidat ;
- ✓ Une copie certifiée des titres, diplômes et attestations de qualifications ;

Les dossiers de candidature devront parvenir au plus tard le 11 novembre 2022 **par courriel à l'adresse : [agrhyment.recruit@cilss.int](mailto:agrhyment.recruit@cilss.int) avec copie à [recrutements@cilss.int](mailto:recrutements@cilss.int) avec en objet « Spécialiste en Violence Basée sur le Genre (VBG)».**

L'avis de vacances est disponible sur les sites du CILSS :

- Centre Régional AGRHYMET : <http://agrhyment.cilss.int>
- Institut du Sahel : <http://insah.cilss.int>.
- Plateforme de recrutement : <http://erecruitements.cilss.int/>

**Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus de recrutement.**

Niamey, le

**13 OCT 2022**

Le Directeur Général

*MHAMADOU*

Dr Mahalmoudou Hamadou

